



Dr Wayne Halstrom

L'avenir, c'est maintenant

« De nombreuses décisions prises ces dernières années nous ont amenés à prendre le virage électronique. »

Le mois dernier, je vous ai parlé du besoin qu'ont les membres de l'ADC de prendre part aux affaires de l'Association. Je profite de l'occasion pour remercier les membres actuels et éventuels de l'ADC qui ont participé au sondage 2006 auprès des membres. Ces collègues se sont exprimés en toute honnêteté sur la santé et le mieux-être de la profession dentaire au Canada. Ils apportent des informations de première main qui, pour l'ADC, ont une valeur inestimable, car elles lui permettront de mieux planifier l'avenir.

Les premiers résultats du sondage révèlent une participation dans presque toutes les provinces. Étant donné que l'Ordre des dentistes du Québec procédait à un sondage auprès de ses membres en même temps que l'ADC, nous avons accepté, en guise de politesse, de reporter à janvier 2007 la tenue de notre sondage au Québec. Le taux de réponse est très encourageant en général et les réponses fournies permettront à l'ADC de se maintenir au fait des besoins de ses membres.

Comme des sondages semblables ont été réalisés en 2002 et 2004, nous sommes en mesure de comparer les changements de mentalités au sein de la profession. Les sondages précédents semblaient indiquer que les membres accordaient moins d'importance à la valeur intangible de l'adhésion et demandaient des avantages plus tangibles. Le sondage de 2006 nous révèle un certain renversement de tendance, avec un soutien grandissant à l'égard des efforts importants – parfois plus difficiles à évaluer – que déploie l'Association.

Lorsque nous avons demandé aux participants d'évaluer l'importance relative de 5 secteurs de programmes et services offerts par l'ADC, ce sont les relations gouvernementales et l'éducation du public qui ont été classées en premier. Ils ont donné une note de 8,2 sur 10 à l'importance de l'existence d'une association dentaire d'ordre national, et plus de 90 % d'entre eux sont d'avis que l'ADC, à titre de porte-parole national de la den-

tisterie, accomplit son mandat avec vigueur.

L'information la plus révélatrice est probablement l'utilisation accrue des communications électroniques. Les réponses sont réparties de manière presque égale quant à la préférence des membres de recevoir les communications de l'ADC par courriel ou par la poste. Plus de 90 % des cabinets sont équipés d'ordinateurs à la réception, et 84 % d'entre eux possèdent l'Internet haute vitesse.

Voilà des résultats bien rassurants pour l'ADC, car de nombreuses décisions prises ces dernières années nous ont amenés à prendre le virage électronique. Nous avons, par exemple, mis en place dernièrement les services Lexi-Comp Online et la Table des matières électronique (eTDM). Lexi-Comp Online permet aux membres d'avoir accès à un vaste éventail de données pharmaceutiques essentielles au cabinet dentaire moderne. Le service eTDM offre un accès électronique instantané aux tables des matières de plus de 250 publications cliniques et de gestion du cabinet.

Le service électronique ayant retenu le plus d'attention est sans aucun doute ITRANS. Malgré certains malentendus quant à son rôle par rapport à CDAnet, je suis heureux de vous annoncer que plus de 2 millions de demandes d'indemnisation seront transmises cette année par ITRANS, soit 10 % de toutes les demandes prévues pour 2007. Bien qu'ITRANS ait été critiqué parce qu'on le considérait en avant de son temps, j'aimerais attirer votre attention sur le fait que la prestation des services de santé est en constante évolution dans ce pays.

Nous observons, au Canada, des efforts concertés visant à mettre en œuvre le dossier de santé électronique (DSE), dont les paramètres régiront nos efforts futurs en matière de gestion du cabinet. Dans un document sur le dossier de santé électronique au Canada, Inforoute Santé du Canada et le Conseil canadien de la santé confirment leur mandat de doter la moitié de la population canadienne d'un DSE interopérable d'ici 2009, et tous les Canadiens d'ici 2010. Pour ce qui est de l'engagement des provinces à cet égard, mentionnons que le premier ministre de l'Alberta a promis un DSE pour chaque Albertain d'ici 2008, tandis que Terre-Neuve-et-Labrador prévoit offrir un DSE à l'échelle de la province d'ici 2009.

La profession dentaire canadienne est bien placée pour poursuivre le virage électronique qu'elle a déjà amorcé, parce que l'avenir, c'est maintenant!

Wayne Halstrom, BA, DDS
president@cda-adc.ca